

Le Bulletin d'informations de la Commune de LA CRÈCHE

# Mensuel

n°214  
NOVEMBRE 2020

[www.ville-lacresse.fr](http://www.ville-lacresse.fr) • f Ville de La Crèche

• p.3

Les réserves de substitution appelées "bassines"

• p.2

Le salon d'art contemporain

• p.5

Échanges autour de la carte scolaire



## L'édito de la Maire

Ida Grinspan ! C'est le nom choisi par le Conseil Municipal pour la rue principale du lotissement "Les Prés Nouveaux" à Chavagné. Les conseillers municipaux, à l'unanimité, ont choisi d'honorer la mémoire de cette grande dame, survivante de la Shoah, qui a passé sa vie à transmettre aux jeunes générations son témoignage, son courage, avant de décéder en 2018. Il s'agit bien, alors, de poursuivre son œuvre, et d'encourager nos jeunes à devenir des passeurs de mémoire. C'est ainsi que nous

**NOUVELLE RUE  
IDA GRINSPAN  
À CHAVAGNÉ**

lutterons contre l'obscurantisme.

Car cette lutte contre ceux qui cherchent à s'opposer à la démocratisation des connaissances est tristement d'actualité. Mes pensées vont à la mémoire de Samuel Paty, à ses proches, à ses collègues enseignants de tout le pays, et je sais que les Créchois m'accompagnent dans cet hommage. La diffusion du savoir, mais aussi la mise en débat, la liberté de la presse sont le ciment de notre démocratie.

C'est ainsi que la population va se saisir des espaces de démocratie qu'on lui ouvre. Il n'est plus seulement question de se rendre aux urnes, mais aussi de faire entendre sa voix dans les réunions publiques. La première réunion concernant la carte scolaire a connu une participation timide mais constructive, et la régularisation de ces rendez-vous avec les habitants va permettre de prendre de nouvelles habitudes. Ma seule volonté est que cela se passe dans le respect de chacun. Parce que la parole de chaque personne vivant à La Crèche a de la valeur, il n'est pas question de s'enfermer dans l'attaque systématique, ou bien dans un individualisme à l'opposé de notre envie de faire commune. Ainsi, la parole se libèrera, dans la bienveillance, dans la diversité de nos villages, de nos expériences, de nos envies.

Et c'est parce que nous respectons nos concitoyens que nous allons respecter les nouvelles mesures sanitaires. Au vu de l'évolution de la situation, nous pouvons imaginer que le département sera soumis au couvre-feu à court terme. Je sais que les Créchoises et les Créchois sauront se mobiliser pour protéger nos concitoyens fragiles et pour soutenir nos soignants.

**Lætitia HAMOT**

Maire de LA CRÈCHE

## RETOUR SUR



## Jean Delêtre, invité d'honneur du salon d'art contemporain

Malgré le contexte particulier et la dimension réduite imposée à la manifestation, une douzaine d'artistes, peintres et photographes, avaient accepté l'invitation de la Municipalité à venir présenter une sélection de leurs œuvres. Le salon a été inauguré par Laetitia Hamot, Maire, Christine Rossard, Conseillère municipale déléguée à la culture et le peintre Jean Delêtre, invité d'honneur. Merci aux

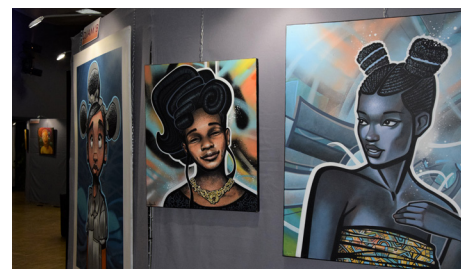
artistes qui ont permis le maintien de cet événement culturel : Jean Delêtre, Amata, Max Cortial, Djam'b, Sébastien Momot, Dany Masson, Sylvia Trouvé, Régine Vix, Mad 325, Gart, Martello et Rémy Jouve.

### Bio express

#### Jean Delêtre

Né à Parthenay, où il réside encore actuellement, Jean Delêtre a eu son 1<sup>er</sup> contact avec la peinture en 1975. Après une période consacrée à la peinture sur verre, l'artiste travaille désormais sur la toile.

Du petit au grand format, dans un univers mélangeant le réel et l'irréel, le présent et l'intemporel, ses toiles, au travers du détail et de la couleur, racontent des situations, des attitudes, des expressions, des sentiments, des rêves, des fantasmes avec toutefois un brin d'humour.



## La Ville recrute

**11 agents recenseurs**



Dans le cadre du recensement de la population, mené en partenariat avec l'INSEE, la Ville recrute **11 agents recenseurs** pour la période du **4 janvier au 20 février 2021**.

Les candidatures sont à envoyer à la Mairie avant le 30 novembre.

Renseignements complémentaires :

[www.ville-lacrecche.fr](http://www.ville-lacrecche.fr), rubrique Vie municipale > Les services municipaux.

# DOSSIER



Photo: Romain Gaillard - Le blog du Marais Poitevin

## Points de vues...

**Jean-Yves Pougard**, Président de l'Association syndicale libre des riverains de la Sèvre Niortaise (La Crèche)

Au fil des années, nous constatons que le débit de la Sèvre Niortaise est très affecté par des périodes de **sécheresses estivales** de plus en plus marquées.

Cette année, malgré un printemps pluvieux, réputé avoir rempli les nappes phréatiques, les relevés officiels montrent que la nappe phréatique, répertoriée au niveau du Pamproux, a atteint un **"seuil d'alerte renforcée"**, à l'origine de l'arrêt préfectoral du 29 juillet, entraînant l'interdiction du pompage de l'eau pour l'irrigation agricole.

Or, les riverains de la Sèvre Niortaise ont pu constater que l'arrêt de cette irrigation a eu une **influence immédiate** sur le débit d'eau de la rivière, qui a augmenté de plus de **30 %** entre le 29 juillet et le 3 août (relevés à Ricou), malgré l'absence de pluie. Le pompage de l'eau pour l'irrigation a donc une répercussion directe sur l'alimentation naturelle en eau de la Sèvre Niortaise sur tout son parcours.

Nous pourrions nous retrouver à l'avenir dans la **situation paradoxale**, où les exploitants agricoles ne pourraient disposer de la quantité d'eau à laquelle ils aspireraient, l'environnement de la vallée de la Sèvre Niortaise en souffrir... et la population ne pourrait disposer d'eau potable de qualité !

**Philippe Gautier**, Président de l'AAPPMA Les pêches sportives (Haut Val de Sèvre)

**Que pouvez vous dire sur l'état de nos rivières ?**

La biodiversité s'est effondrée. La mise en culture des fonds de vallée, souvent inondables, a décimé la base de la chaîne alimentaire. Les invertébrés sont à l'état relique, la reproduction naturelle des truites ne fonctionne plus. La dernière population de truite native du Département est menacée.

**Vous avez un cas concret à nous exposer ?**

Le ruisseau de Magnerolles, qui prend source à Soudan pour se jeter dans la Sèvre en amont de Saint-Maixent-l'École, comptait, à la fin des années 70, une truite sauvage au mètre linéaire. Aujourd'hui il faut 40 m pour élever une truitelle, la même densité en écrevisses sauvages. Aujourd'hui, sur les 11 km peuplés en sud Deux-Sèvres début des années 2000, il reste 180 m avec moins de 50 individus.

**Comment se présente l'avenir ?**

On peut prévoir une aggravation du phénomène, avec le stockage des bassines, soumises à une évaporation très importante et remplies avec les eaux filtrées et froides des nappes qui alimentent les ruisseaux. Les truites du Pamproux ont la particularité, comme dans toutes les résurgences, de se reproduire en fin d'hiver et seront donc directement impactées par la baisse du niveau des cours d'eau liée aux pompages hivernaux.

## Les réserves de substitution, appelées "bassines"

Le 13 octobre, le Conseil Municipal a adopté une motion, dénonçant la création de réserves collectives de substitution sur le bassin de la Sèvre Niortaise et du Marais Poitevin. L'objectif de cette action est d'alerter les pouvoirs publics sur la nécessité d'orienter l'argent public vers une agriculture de proximité plus humaine et sur la nécessité de préserver les ressources en eau, pour un territoire résilient.

### C'est quoi une bassin ?

Il s'agit d'une réserve d'eau géante : un trou de 5 m de profondeur, entouré de digues de 10 m de haut. On obtient ainsi un bassin de 15 m de profondeur, grand comme une douzaine de terrains de football, en moyenne.

Une bâche plastique très épaisse permet d'étanchéifier le bassin.

Les bassines servent à irriguer les cultures intensives en été, essentiellement le maïs.

### Comment seraient-elles remplies ?

En pompant, directement dans la nappe phréatique, 7,2 millions de m<sup>3</sup> d'eau, durant 2 mois 24 h/24, en hiver.

Les eaux de pluie, de ruissellement, ou de crue continueront quant à elles à partir vers l'océan.

### Pourquoi est-il préférable de stocker l'eau en sous-sol ?

On estime que la perte par évaporation représentera l'équivalent de la consommation annuelle de 63 000 personnes (2 fois la population du Haut Val de Sèvre).

En hiver et au printemps, l'eau est naturellement stockée dans les nappes phréatiques, à l'abri de la

lumière et de l'évaporation. Remonter cette eau en surface (dans les bassines) ne ferait qu'accélérer son évaporation et sa dégradation (développement de micro-algues et de bactéries, dont certaines sont pathogènes, comme les cyanobactéries).

### À qui bénéficieraient les bassines ?

Elles permettraient à quelques 230 exploitations agricoles (sur les 8 000 présentes sur le Département) de posséder une réserve d'eau en été.

Elles pourraient ainsi continuer à arroser, quand il est interdit de pomper dans les nappes phéatiques.

Les agriculteurs non reliés aux bassines ne pourront quant à eux plus arroser.

### Qui paie les bassines ?

Le projet de 16 bassines, prévues le long de la Sèvre Niortaise, est financé à 70 % par de l'argent public, notamment l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, soit 29,2 M€.

Cet investissement représente plus de 300 € par habitant et 1200 € pour un foyer de 4 personnes, qui seront prélevés progressivement sur les factures d'eau, les taxes et les impôts (État, Département, Région).

Les 30 % restants seront à la charge des agriculteurs.

## LES PROPOSITIONS DE LA MUNICIPALITÉ

Utiliser l'argent (40 à 60 M€) prévu pour ce projet de 16 bassines d'une autre manière, pour développer un **projet de territoire résilient**.

On pourrait par exemple :

- Équiper les agriculteurs en systèmes d'arrosage plus économes en eau,
- Développer le maraîchage et produire fruits et légumes localement,
- Développer la polyculture et réduire notre production de maïs, qui est principalement destinée à l'exportation,
- Développer le semis sous couvert végétal, pour limiter l'évaporation de l'eau et les écoulements de boue vers la Sèvre,

- Remettre les animaux d'élevages dans les prairies (qui ont disparu au profit du maïs),
- Réimplanter des forêts pour sécuriser les captages d'eau potable,
- Replanter des haies pour retenir l'eau.

Le monde agricole traverse une **crise profonde** : 600 agriculteurs se suicident chaque année, les éleveurs manquent de fourrages, les jeunes peinent à s'installer, moins de 2 % de notre alimentation est locale.

Pourtant, développer une **souveraineté alimentaire** est crucial, dans un monde de plus en plus incertain, face à la crise climatique qui nous frappe.

chiffres-clés

• 16 bassines (dont 1 sur le Haut Val de Sèvre)

• 11,2 à 16 millions de m<sup>3</sup> d'eau seraient consacrés à l'irrigation (équivalents à la consommation annuelle en eau potable de tous les habitants des Deux-Sèvres)

• 40 à 60 M€, 70 % de financement public (300 € par habitant)

• 230 exploitations agricoles concernées (sur les 8 000 du Département)

• 200 hectares de sol artificialisés (280 terrains de football)

• 150 km de canalisations



## VIE CRÊCHOISE



### Échanges autour de la carte scolaire

**Mercredi 14 octobre, Larry Grelaud, Adjoint à la Maire chargé de l'éducation, de l'enfance et de la jeunesse, avait convié les parents d'élèves à une réunion participative sur la carte scolaire.**

Rappelons que la carte scolaire représente le système d'affectation des élèves dans une école, située dans un secteur géographique où ces élèves sont domiciliés. Pour la Ville, les 3 écoles élémentaires (François Airault, François Belin et Charles Trenet) étaient concernées par cette réunion. Basée sur une démarche participative, la soirée a débuté par un état des lieux de la sectorisation, puis un travail par groupes a été proposé aux participants, autour de 2 axes de réflexion : les zones géographiques des établissements et les rythmes scolaires. Chaque groupe

a ainsi pu dégager des problématiques et soumettre des propositions. L'animateur ou l'animatrice de chaque groupe, choisi.e parmi les citoyens présents, a ensuite présenté une restitution des échanges. La soirée, riche en interactions, s'est terminée par une séance de questions/réponses entre les participants et la Municipalité. Un travail dans les différentes instances municipales va débuter et une réunion d'information, fin novembre, dévoilera la nouvelle carte scolaire de la Commune.



## Budget et impôts 2021

### Appel à volontaires

Comme annoncé dès la présentation du budget 2020 (bulletin municipal de juillet-août 2020), **la Municipalité souhaite co-construire**, avec les Crêchoises et les Crêchois, l'avenir budgétaire et financier de la Commune.

Aussi, les élus font dès aujourd'hui appel aux **personnes intéressées et volontaires**, pour participer, en janvier 2021, à des réunions de travail.

En raison des contraintes liées à la Covid 19, les modalités d'organisation seront précisées dans le bulletin municipal de décembre.

#### Inscriptions dès maintenant

**Par mail :** [contact@ville-lacrecche.fr](mailto:contact@ville-lacrecche.fr), en indiquant en objet : budget 2021

**Par courrier :** Mairie de La Crèche, 97 avenue de Paris, 79260 LA CRECHE, en précisant vos nom, prénom, adresse et téléphone.



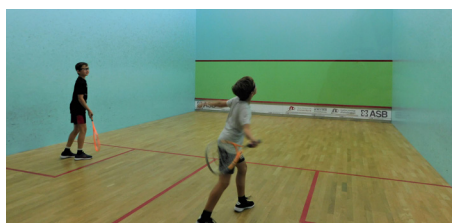
### PETIT DE CLOWNS

Initialement prévu en avril dernier, le spectacle "Petit de clowns" de la compagnie des Matapeste s'est déroulé mercredi 21 octobre, à la salle de l'Hélianthe.

Le public, majoritairement composé d'enfants, était au rendez-vous, pour suivre les aventures d'Angèle et Charles Matapeste.

Angèle vient de s'apercevoir qu'elle attend un bébé, mais Charles, lui, veut seulement qu'on le laisse dormir...

Un spectacle pour le jeune public, mais qui ramène également les plus grands aux interrogations universelles des futurs parents.



### Aprèm'sport municipaux

Une quarantaine de jeunes ont enchaîné les activités durant les vacances scolaires : sports collectifs, olympiades... 2 sorties au squash et au Park Aventure ont complété la semaine.



### Aprèm'créatifs municipaux

Au programme de la semaine : personnage mobile, sculpture à la manière de Niki de Saint-Phalle, tissage, carte magique, fabrication de carnet et de maison de lutin...

### Rappel des règles de stationnement

**Rues de la Gare, du Bourdet et Des Diligences**



Il est **interdit de stationner** en dehors des emplacements prévus à cet effet.

Les parkings du **Champ de foire, de la Gare et la place Musu** sont à votre disposition.

De même, il est **rappelé** que le stationnement devant le bureau de Poste est limité à **15 minutes**.

Merci à tous de bien vouloir respecter ces règles.





## Sensibilisation à la protection de l'environnement

À l'occasion de la Fête de la nature, des animations en faveur de l'environnement avaient été initiées par la Municipalité, samedi 10 octobre.

Ainsi, une trentaine de bénévoles s'est retrouvée autour d'une opération de nettoyage, du chemin des Verdillons, jusqu'au square du lotissement du Pairé. Cette action a permis de ramasser un grand nombre de bouteilles en verre, de canettes métalliques et de masques, fruits d'incivilités récurrentes. En parallèle, l'association Voisin Voisine Zéro Déchet (VVZD) proposait des démonstrations de fabrication de dentifrice et de gel hydroalcoolique. Une agente du Syndicat Mixte à la Carte (SMC) Haut Val de Sèvre et Sud Gâtine prodiguait quant à elle des conseils de tri des déchets. Enfin, une dizaine de demandeurs d'asile du Pradha et des bénévoles de l'association Accueil et Solidarité ont procédé à un nettoyage des abords du centre d'hébergement.

## ASSOCIATIONS

11 octobre

### Randonnée pédestre de l'APE de Boisragon

3 parcours de 5, 9 et 12 km étaient proposés par l'association pour découvrir Boisragon, Saint-Martin et Drahé.



14 octobre

### Le Comité départemental Handisport à la rencontre de l'ACTC



Le Comité Handisport Deux-Sèvres, représenté par Sébastien Guitard, a remis à l'Amicale des cyclotouristes Crêchois (ACTC) un lot de chasubles de signalisation. Évelyne Auzuret, Adjointe à la Maire en charge de la vie associative, l'éducation populaire et la communication, représentait la Municipalité à cette occasion. Cet équipement permettra aux cyclistes d'améliorer leur visibilité, lors de leur circuit hebdomadaire avec un pratiquant du club, en situation de handicap. En effet, chaque mercredi depuis 2 ans, l'association accompagne ce jeune de 25 ans, équipé d'un vélo spécifique à assistance électrique, pour une sortie d'environ 50 km. L'ACTC compte 60 adhérents, soit 35 marcheurs et 25 cyclistes. Ces derniers se retrouvent le mardi, jeudi et dimanche pour des sorties de 80 à 110 km. Bravo aux membres de l'association pour leur action de solidarité.

17 octobre

### Fête du Coteau de Breloux

La fête d'automne du jardin d'insertion du Coteau de Breloux, organisée par l'association Aide en Créchois, a attiré un public fidèle. La vente de légumes était complétée par des nichoirs, des hôtels à insectes, du mobilier en bois de récupération et un atelier de tissage d'osier.



20 octobre

### Assemblée générale de la Pétanque Crêchoise

23 adhérents sur les 28 étaient présents à l'assemblée générale. L'association, qui souhaite davantage s'ouvrir aux jeunes, propose des entraînements le mardi et le jeudi. Son championnat débutera en février 2021. Après débat sur le fonctionnement démocratique de l'association, il a été procédé au renouvellement des membres du bureau. Président : Serge Proust ; Secrétaire : Joël Dumeteau ; Trésorier : Michel Jarrion.



"Un mois sans..."  
 par Voisin Voisine Zéro Déchet (VVZD)

L'association vous lance un défi en ce mois de novembre !

**Un mois sans... essuie-tout ou serviette jetable.**

Remplacez-les par de l'essuie-tout lavable et réutilisable, c'est malin et écologique !! Réalisez-les aux couleurs de votre intérieur, de la saison ou de vos envies du moment... Partagez vos créations, votre ressenti sur :

**Facebook voisinvoisinezerodechet**

Merci de votre geste pour la planète et rendez-vous le mois prochain pour de nouveaux défis !

l'astuce

à savoir

### COVID 19 : EXTRAITS DE L'ARRÊTÉ PREFECTORAL DU 23 OCTOBRE

**Port du masque obligatoire** pour toute personne circulant à pied dans les villes de plus de 5 000 habitants (dont La Crèche).

**Débats de boissons et points de restauration interdits** dans les établissements sportifs couverts et de plein air.

**Accueil des spectateurs debout interdit** dans les établissements d'activités physiques et sportives.

Consultez l'arrêté complet sur le site de la Ville : [www.ville-lacrecche.fr](http://www.ville-lacrecche.fr), rubrique **Vivre au quotidien** > Urgences et santé > Coronavirus-Covid 19



## TRIBUNE DES ÉLUS

EXPRESSION DES GROUPES  
POLITIQUES REPRÉSENTÉS  
AU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA CRÈCHE

Lors de la dernière commission Transition Démocratique et Participation Citoyenne, puis lors du conseil municipal, les élus de la majorité et de la minorité ont approuvé à l'unanimité le nouveau règlement intérieur du conseil municipal. **Quelques avancées démocratiques ont pu être réalisées.** Nous savons gré à la minorité de sa participation à ce travail collectif. Ainsi le **pouvoir des commissions**, lieu de co-construction, est renforcé. Les **comités ouverts aux habitants** seront plus nombreux. Le premier concernera l'avenir du stade Groussard. Les citoyens et citoyennes peuvent désormais utiliser le quart d'heure citoyen pour **aborder les sujets traités en conseil municipal.** La minorité et la majorité ont approuvé le **principe d'un référendum d'initiative citoyenne** avec un soutien de 10 % du corps électoral (contre 20 % d'ordinaire), il faudra inscrire cela prochainement dans une charte éthique.

Parmi ces avancées, il a été décidé de **laisser à la liste de la majorité un droit d'expression** dans le bulletin municipal. Ainsi, les deux listes ont le même espace d'expression, une demi-page. Nous en profitons pour vous remercier de la confiance que vous nous avez témoignée le 15 mars.

En raison de la Covid19, nous avons réellement

**MAJORITÉ MUNICIPALE :** Laetitia HAMOT, Larry GRELAUD, Marie-Laure WATIER, Serge GIRAUD, Evelyne AUZURET, Sébastien GUILLON, Sophie FAVRIOU, Pascal ROSSARD, Michèle PETITCOULAUD, David BARANGER, Sébastien FORTHIN, Aurore DOMIN, Catherine GARREAU, Jean-Yves GRARD, Christine ROSSARD, Yannick MAILLOU, Elodie GUILLIOT, Rémi PETTEX-SORGUE, Yoann TOURET, Elodie DELANEAU, Christian HERAUD, Lucile MATHIEU

### LA CRÈCHE EN TRANSITION DÉMOCRATIQUE, ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

pris nos fonctions à partir de la fin mai. Depuis cinq mois, nous affinons notre **diagnostic de la situation de la commune**, de l'intérieur. Comme nous nous y attendions, la **situation financière est inquiétante.** La convocation par le préfet à un entretien a confirmé cette alerte. Notre premier objectif est donc de dégager une capacité d'auto-financement qui nous permettra de financer la rénovation de nos équipements et de nos voiries. Nous organiserons, dans les semaines qui viennent, **des réunions participatives pour comprendre un budget communal et élaborer ensemble le nouveau plan budgétaire de la commune.**

Nous avons également pu constater que les méthodes de gestion des espaces verts et de la voirie n'étaient pas à la hauteur d'une commune de 5600 habitants. Des réflexions et projets sont en cours, dont les effets ne seront pas immédiats. Il s'agit désormais de moderniser tout cela en **mettant en place une véritable gestion différenciée des espaces verts et une planification de l'entretien de la voirie.** C'est nécessaire, tellement ces deux points ont un impact important sur le budget et le cadre de vie de tous.

Autre constat, **les locaux associatifs et les terres agricoles ne sont pas tous référencés.** Un travail d'inventaire a été lancé pour mieux vous servir.

Nous nous étions engagés à **protéger les déplacements**, notamment pour nos enfants. Une mise en place provisoire de barrières rue de Barilleau nous permet d'expérimenter la mise en sécurité dans cette rue problématique. Nous avons ouvert aux piétons le square du monument aux morts pour sécuriser l'accès à l'école du centre bourg comme

nous l'avions annoncé durant la campagne. Nous avons fait l'acquisition de radars routiers pédagogiques pour commencer l'élaboration du **plan de sécurisation des voiries par expérimentations successives.** L'année prochaine, vous serez invités **à participer à un travail collectif de réflexion sur ce sujet.**

La **première réunion participative a été consacrée à la carte scolaire.** Vous en avez profité pour aborder également les rythmes scolaires. Plusieurs groupes ont pu travailler sur ces problématiques et ont ouvert des pistes de réflexion qu'il va falloir analyser. D'autres réunions viendront conclure le sujet.

Enfin le coronavirus a été un choc pour la population, le monde économique et le budget de la commune. Une de nos priorités sera de **maintenir une activité économique** afin de préserver au mieux l'emploi. C'est pour cela qu'avec la communauté de communes, nous avons adopté un plan de soutien à l'économie locale. **Un bon d'achat sera distribué à tous les foyers d'ici la fin de l'année et une aide à toutes les petites entreprises sera accordée.** Nous invitons tous les commerçants et artisans à remplir le dossier d'aide, et à s'adresser à la mairie si le besoin d'accompagnement pour le remplir se fait sentir.

C'est donc avec une volonté de réformer en concertation avec tous les acteurs de la commune, que nous avons entamé ce mandat. Nous prenons un grand plaisir à vous rencontrer et nous sentons chez vous un esprit positif que nous souhaitons accompagner pour **développer ensemble les projets communaux.**

### ENSEMBLE, LA CRÈCHE DE DEMAIN !

Au Conseil municipal du 13 octobre, l'Adjoint aux finances a présenté la renégociation de 6 prêts. D'apparences attractifs, les taux d'intérêts négociés de 0,15 à 0,89%, permettent effectivement de baisser les annuités. Néanmoins, à cette renégociation, il faut intégrer les indemnités des remboursements anticipés d'un montant total de 154 000€ ajoutant à cela un allongement de la durée d'emprunt. En effet, la renégociation a été réalisée sur 10 ans pour deux prêts qui se terminaient dans 8 ans et sur 9 ans pour les 4 autres dont trois se finaliser respectivement dans 2, 4 et 7 ans. Cette renégociation a un prix fort puisque que pour gagner une marge de manœuvre de 30 000€/an, elle va coûter au total plus de 161 700€.

La stratégie mise en place définit, selon nous, une vision à très court terme des finances car cette renégociation apporte un souffle pour seulement l'année 2021. En effet, nous affirmons depuis le début du mandat que à compter de 2022, le remboursement de 3 prêts amènera une capacité de 95 000€/an, puis en 2023, la marge de manœuvre augmente de 22 754€ et de 22 046€ en 2024 sans oublier en décembre 2025 le remboursement de l'Hélianthe 71 884€ et un autre prêt d'un montant de 22 130€.

En attendant 2022, les bases fiscales sur 2020 ont augmenté de 164 000€ sans augmentation des impôts locaux et on estime qu'une nouvelle hausse de ces bases aura lieu en 2021.

Cette vision financière mise en place dans l'obstination par la majorité aura des conséquences sur le long terme.

Nous répétons ici comme en conseil municipal

que le débat d'orientation budgétaire a été biaisé par l'affirmation que les premiers prêts arrivaient à terme en 2024.

Parmi les projets prioritaires de la majorité, la réfection de la voirie en est une, suite au constat d'un déficit d'entretien depuis de nombreuses années. Cela est une réalité incontestable que notre commune a été laissée à l'abandon pendant au moins les 12 années de la mandature précédente à la nôtre durant laquelle, l'adjoint faisant ce constat, était aux affaires. L'ancienne municipalité a amorcé des travaux importants : rue des Diligences, rue de Barilleau, rue des brandinières, rue des sablières et les aires de covoiturage. Néanmoins, en 6 ans, nous n'avons pu rattraper le retard accumulé.

Une exonération de la redevance 2020 d'occupation du domaine public pour les commerçants a été votée à l'unanimité. Cette proposition, nous l'avons faite dès le Conseil municipal du 3 juin en signe de solidarité avec les commerçants touchés de plein fouet par la Covid. Merci à la majorité de nous avoir écouté sur ce geste symbolique.

En fin de Conseil, il nous a été demandé de prendre position sur une motion relative à la création de réserves d'eau dite de substitution sur le bassin de la Sèvre Niortaise et du Marais Poitevin. Ce document nous ait apparu plus comme un tract qu'une motion.

Considérant que, ce sujet important mérite information préalable et débat auprès de la population, nous avons décidé de ne pas participer au vote et pour montrer notre désaccord sur la forme, nous nous sommes retirés de la salle le temps du vote. Nous attendrons donc le débat pour pouvoir nous

prononcer.

Les Créchois se plaignent du manque d'entretien de la commune. Partout les herbes folles, les ronces et les végétaux en tout genre envahissent les trottoirs, les routes et les carrefours réduisant ainsi la visibilité et la sécurité des usagers. Même si la covid semble être, selon la majorité, la cause majeure du retard, nous nous interrogeons sur la suppression des 3 postes d'intérimaires au service espace-vert initiée par la majorité en début de mandat.

Dans de nombreuses rues, l'éclairage public est absent depuis maintenant quelques semaines. Malgré les signalements en mairie, une partie est résolue. Nous avons donc posé la question en Conseil municipal où il nous a été répondu que Séolis, conformément à une convention signée précédemment, était bien intervenu pour résoudre cet état de fait mais sans succès pour l'instant. La cause des pannes n'est à ce jour pas résolue. Nous restons néanmoins en alerte sur ce dossier puisqu'il en va de la sécurité de tous.

Le local de la minorité est désormais opérationnel. Un grand merci à tous ceux qui nous ont rejoints pour son inauguration.

Enfin nous voulons rendre hommage à Samuel Paty, enseignant en Histoire – géographie au collège du Bois d'Aulne à Conflans Ste Honorine, décapité vendredi 16 octobre devant son établissement scolaire. Une fois de plus notre pays a subi une attaque terroriste qui vise à affaiblir nos valeurs républicaines, démocratiques et notre liberté de penser. Nos plus sincères condoléances à la famille et aux proches de Samuel. Tout notre soutien au corps enseignant. •

# INTER-COMMUNALITÉ



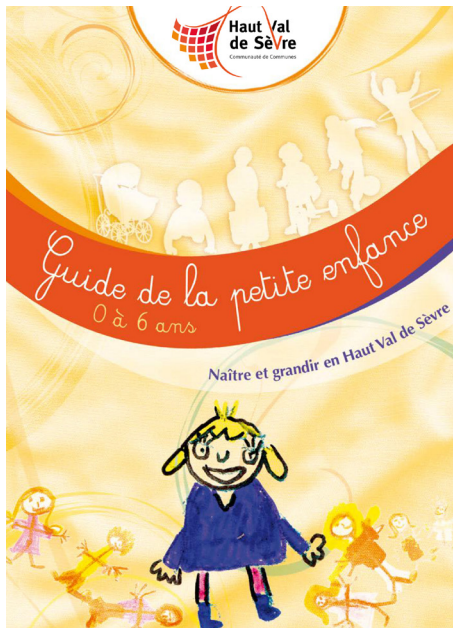
7 bd de la Trouillette  
79400 Saint-Maixent l'École  
Tél. 05 49 76 29 58.  
<https://cc-hautvaldesevre.fr/>  
Communauté de Communes Haut Val de Sèvre.



Suivez l'actualité des zones d'activités Atlansèvre et des entreprises du territoire sur le site [www.atlansevre.fr](http://www.atlansevre.fr) et [f](#) Atlansèvre - pôle économique.

## Guide de la petite enfance

**Vous attendez un heureux évènement mais vous vous interrogez sur les démarches à effectuer ? Le mode de garde ou les activités de loisirs proposés sur la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre ? Votre enfant entre bientôt à l'école ?**



Édité par la Communauté de Communes, le guide de la petite enfance a été actualisé en octobre. Il a pour objectif de centraliser l'ensemble des informations relatives à l'accueil et aux services de la petite enfance existants sur le territoire du Haut Val de Sèvre afin :

- D'accompagner les parents et les orienter dans leurs démarches
- De présenter les informations qui pourront les aider à trouver des réponses à leurs questions
- De les aider à trouver l'organisation la mieux adaptée à leur situation professionnelle et familiale.

**Informations complémentaires et téléchargement du guide : [www.cc-hautvaldesevre.fr](http://www.cc-hautvaldesevre.fr), rubrique Compétences > Animation jeunesse**

## Validation des acquis de l'expérience (VAE)



### Réunion publique d'information Jeudi 5 novembre à 17 h 30

France services - M. E. S.  
Ante 1, rue Denfert Rochereau  
79400 SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE

Inscription obligatoire

Tél. 05 49 77 22 17

Mail : [vae@cma-niort.fr](mailto:vae@cma-niort.fr)

**+ d'infos :** [www.cc-hautvaldesevre.fr](http://www.cc-hautvaldesevre.fr), rubrique Compétences > France services > Orientation / Formation / VAE.

## Formation des bénévoles

**Le collectif Formation des bénévoles associatifs en Deux-Sèvres et la Communauté de Communes proposent des formations gratuites.**



Découvrez le programme 2020/2021 sur le Haut Val de Sèvre : [www.cc-hautvaldesevre.fr](http://www.cc-hautvaldesevre.fr), rubrique Compétences > Transition démocratique et participation citoyenne > Vie associative.

## La Dynamique Territoriale

**Restez informés des actualités de la Communauté de Communes Haut Val de Sèvre avec la Dynamique Territoriale !**



Téléchargez le magazine n°12 :

[www.cc-hautvaldesevre.fr](http://www.cc-hautvaldesevre.fr), rubrique Fonctionnement magazine-d-information



Écoutez l'émission radio mensuelle sur D4B en podcast :

[www.mixcloud.com/HautValdeSèvre/](http://www.mixcloud.com/HautValdeSèvre/)



### Soirée ciné quizz : On the road again !

Dans le cadre de Terre de lecture(s), la médiathèque, en collaboration avec la MDDS, vous propose une conférence ludique animée par Pierre Renverseau. Projection de son court-métrage « Niort-Aubagne », suivie d'une conférence participative autour du road-movie cinématographique le jeudi 26 novembre à 20 h 30, au cinéma Henri-Georges Clouzot.

Renseignements et réservations :  
05 49 05 36 09  
[mediatheque.lacrecche@cc-hvs.fr](mailto:mediatheque.lacrecche@cc-hvs.fr)

### Accès à la médiathèque

Les contraintes d'accès restent les mêmes : port du masque, désinfection des mains, distanciation physique, pas de consultation sur place, ni de poste internet ...  
Ouverture aux horaires habituels.

Toutes les informations détaillées sur : [www.cc-hautvaldesevre.fr](http://www.cc-hautvaldesevre.fr)

### Médiathèque intercommunale La Ronde des mots 05 49 05 36 09 - 1, rue des Écoles 79260 La Crèche

#### Horaires d'ouverture :

Mardi-jeudi-vendredi 15 h 00 - 18 h 30  
Mercredi 14 h 00 - 18 h 30  
Samedi 9 h 30 - 12 h 30

Mail : [mediatheque.lacrecche@cc-hvs.fr](mailto:mediatheque.lacrecche@cc-hvs.fr)

Site : [www.cc-hautvaldesevre.fr](http://www.cc-hautvaldesevre.fr)

Facebook : Médiathèques intercommunales Haut Val de Sèvre



Sous réserve du contexte sanitaire et de l'évolution des mesures en vigueur

## Du 4 au 29 novembre LE MOIS DU FILM DOCUMENTAIRE

Cinéma HG Clouzot  
Projections et rencontres

Programme complet :  
[www.ville-lacrecche.fr/Bouger-et-s'amuser-au-cinéma](http://www.ville-lacrecche.fr/Bouger-et-s'amuser-au-cinéma)  
Programme de cinéma

## Jeudi 19 novembre RÉUNION PUBLIQUE D'INFORMATION VAE

Organisée par France service - M. E. S.  
Ante 1, rue Denfert Rochereau  
79400 SAINT-MAIXENT L'ÉCOLE - à 17 h 30  
Inscription obligatoire

Rens. et inscriptions :  
05 49 77 22 17,  
mail : [vae@cma-niort.fr](mailto:vae@cma-niort.fr)

## Lundi 9 novembre RÉUNION MUNICIPALITÉ - ASSOCIATIONS

Organisée par la Municipalité  
Remise des dossiers de demandes de subventions  
Grande salle de Champcornu - à 19 h

## Mardi 10 novembre RÉUNION PARTICIPATIVE PARCOURS DÉCOUVERTE ET AVENTURE À BOISRAGON

Organisée par la Municipalité  
Salle de Boisragon - à 18 h 30

## Samedi 14 novembre ATELIER MANGIÈRES

Organisée par Voisin Voisine  
Zoo Déchet  
Salle de Boisragon - à 15 h

Inscriptions et informations :  
[voisinvoisinezerodechet@gmail.com](mailto:voisinvoisinezerodechet@gmail.com)

## Dimanche 15 novembre CONFÉRENCE CERCLES DE DANANN

Organisée par Hashi-Hikari  
Salle de Champcornu  
à 13 h 45  
"L'enfant intérieur", par Maëlle Pedasso  
Réservation obligatoire

Rens. et inscriptions :  
06 20 26 71 35,  
mail : [hashi-hikari@laposte.net](mailto:hashi-hikari@laposte.net)

## ANNULATION GOÛTER DES AÎNÉS

Suite aux dernières directives nationales, relayées par la Préfecture des Deux-Sèvres, la Municipalité a le regret de vous informer que le traditionnel goûter des aînés prévu le 21 novembre, n'aura pas lieu cette année

## Vendredi 11 décembre MARCHÉ DE NOËL

Organisée par la Municipalité  
Place des Halles du marché  
de 16 h à 20 h  
Entrée libre

## Mercredi 11 novembre COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918

Monument aux morts  
à 10 h 45

**NON OUVERT AU PUBLIC**

## Du 21 au 29 novembre COLLECTE DE JOUETS

"Laisse parler ton cœur"  
Organisée par le SMC  
Hotte à disposition dans  
le hall de la Mairie

## Mardi 1<sup>er</sup> décembre CONSEIL MUNICIPAL

Salle de l'Hélianthe - à 18 h  
**NON OUVERT AU PUBLIC**

## RAPPEL



Suite à l'arrêté préfectoral du 23 octobre,  
**le port du masque est obligatoire**  
pour toute personne circulant à pied dans les villes de plus de 5 000 habitants (dont La Crèche).

## PRATICIENNE EN HYPNOSE ERICKSONNIENNE

Marie-Eugénie Cléon travaille sur la relaxation, le stress, la préparation aux examens, le poids, le tabac, les troubles obsessionnels, la gestion de la douleur, les phobies, le sommeil...

Adresse : 4 rue de la Croix Chaigneau, Ruffigny, à La Crèche.

Consultations sur RDV  
Tél. 06 82 35 79 84 ou par mail  
[cabinethypnose79@gmail.com](mailto:cabinethypnose79@gmail.com).  
Pour plus de renseignements :  
[www.cabinethypnose79.fr](http://www.cabinethypnose79.fr)

## LE CARNET

### NAISSANCES

14 septembre : Hugo FARRE  
19 septembre : Marcel TOURET  
6 octobre : Calie CHEVALIER

### MARIAGES

19 septembre :  
Cédric GUIMARD et Julie OBERT  
24 octobre :  
Laura ZIMMERER et Jean-Philippe BOURGEOIS  
24 octobre :  
Jérôme DESJARDINS et Delphine MERIAU

### DÉCÈS

22 septembre : Eugène CARAVATTI	84 ans
23 septembre : Jean-Pierre MÉTAIS	62 ans
9 octobre : Gilbert FROMENT	83 ans
14 octobre : René ESTRADA	84 ans

